FORMATION CERTIFICATION ISO 27001 : LEAD AUDITOR

La formation Certification ISO 27001 : Lead Auditor sur 5 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec l'application de la norme ISO 27001 afin d'optimiser vos chances de réussite au passage de l'examen de certification ISO 27001 Lead Auditor. Du Système de Management de la Sécurité de l'Information à la mise en place d'audit de SMSI en passant par les différentes normes existantes, vous aurez une vue d'ensemble des connaissances à avoir pour passer la certification

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 3090 euros

5 jours | **MG207**

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

Contactez nous :

01 84 80 46 24

christophe@agoratic.com

PROGRAMME

1/ Partie I : Système de Management de la Sécurité de l'Information

2/ Systèmes de Management : Introduction et enjeux
- Norme ISO 9000 : définition
- Présentation empirique
- Systèmes de Management : propriétés et objectifs
- Vue d'ensemble des normes de Systèmes de Management

3/ Garantir la sécurité de l'information dans son système
- Sécurité de l'information : définition et vocabulaire
- Définir des critères de sécurité

4/ Normes de la série ISO 27000 : Présentation générale
- Historique des différentes normes

5/ Norme ISO 27001 : Concept et enjeux
- Visualiser le domaine d'application
- Appréhender le modèle PDCA

6/ Norme ISO 27002 Concept et enjeux
- Connaître les mesures de sécurité
- Distinguer ISO 27001 de ISO 27002
- Utiliser les normes ISO 27001 et ISO 27002

7/ Partie II : Norme ISO 27001

8/ SMSI : Propriétés et risques
- VIsualiser le périmètre et les limites du SMSI
- Appliquer la politique du SMSI
- Appréhender l'approche d'appréciation du risque SI
- Vue d'ensemble des méthodologies possibles
- Estimer le risque
- Traiter le risque
- Choisir des objectifs et mesures de sécurité
- Appréhender les risques résiduels
- Comprendre la déclaration d'applicabilité (4.2.1.j)

9/ Mettre en oeuvre le SMSI

OBJECTIFS

- Assimiler le Système de Management de la Sécurité de l'Information
- Visualiser et analyser les risques liés à la sécurité
- Établir la politique de sécurité en fonction des risques
- Pouvoir devenir auditeur ou responsable d'audit pour les SMSI
- Effectuer des audits de systèmes de management selon ISO 19011
- Se préparer au passage de la certification Lead Auditor 27001

PRE-REQUIS

- Connaître les normes ISO 27001 et ISO 19011 (conseillé)
- Posséder de solides bases en informatique
- Avoir une formation initiale de second cycle
- (ou) justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans

PUBLIC CONCERNE

- Personne devant conduire des audits de sécurité des SI
- Membres des équipes de contrôle interne
- Membres des équipes sécurité
- Auditeurs externes

DATES INTER-ENTREPRISES

Autres dates : contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC
107 rue Caulaincourt
75018 Paris

Tel : 01 84 80 46 24
https://agoratic.com

PROGRAMME (suite)

10/ Surveiller le Système de Management déployé
- Appréhender la revue de direction du SMSI
- Effectuer un audit interne

11/ Optimiser son SMSI

12/ La documentation liée au SMSI
- Connaître la documentation exigée
- Gérer les documents
- Procéder à un enregistrement

13/ Mesurer la responsabilité de la direction

14/ Effectuer la revue de direction du SMSI

15/ Optimisation continue du Système de Management

16/ Partie III : La certification ISO 27001

17/ Appréhender le monde de la certification informatique
- Certifier un Système de Management
- Accréditer des organismes de certification
- Vue d'ensemble des certifications en sécurité des SI
- Connaître les certifications en Système de Management

18/ SMSI et norme ISO 27001 : Certification
- Connaître les normes d'audit
- Connaître les normes d'accréditation
- Appréhender le règlement de certification
- Connaître les organismes de certification ISO 27001
- Recevoir une accréditation pour la certification SMSI
- Connaître les auditeurs de certification
- Connaître le processus de certification ISO 27001

19/ Auditeurs de SMSI ISO 17024 : Certification

20/ Partie IV : Norme ISO 27002

21/ Appréhender la structure globale de la norme
- Les différents chapitres
- Connaître les objectifs et mesures
- Appréhender le guide d'implémentation

22/ Mesurer les exigences de la norme ISO 27001

23/ Déployer un audit de certification
- Procéder à un audit initial
- Procéder à un audit de suivi
- Procéder à un audit complémentaire
- Procéder à un audit de renouvellement

24/ Connaître les mesures de sécurité de la norme 27002
- Classement des différentes mesures

25/ Vue d'ensemnle des mesures de sécurité existantes
- Les mesures de sécurités : objectif
- Les pratiques clés et le retour d'expérience
- Tracer et enregistrer des produits
- Cas de vérification du cycle PDCA

26/ Partie V : Introduction à la norme ISO 19011

PROGRAMME (suite)

27/ Vue d'ensemble des différents types d'audits
- la première partie des audits
- la seconde partie des audits
- la tierce partie des audits

28/ Respecter un programme d'audit
- Le programme : objectifs et étendue
- Appréhender les responsabilités
- Mettre en place le programme
- Connaître les enregistrements à générer
- Surveiller et revoir le programme

29/ Appréhender les différentes étapes de l'audit
- Préparer son audit
- La première étape de l'audit
- Établir un plan d'audit
- La seconde étape de l'audit
- Communiquer sur l'audit
- Connaître les différents rôles et responsabilités
- Connaître les sources et vérifier les informations
- Conduire des entretiens
- Constater des audit
- Établir des rapport

30/ Apprhender les différents auditeurs
- Mesurer les compétences et l'expérience
- Les distinguer des consultant
- Procéder à une évaluation

31/ Restituer la norme ISO 27001 : Exercice oral

32/ Partie VI : Présentation audit de SMSI

33/ Constater des audit
- Connaître les critères et preuves d'audit
- Assimiler la méthodologie de classification
- Fiches d'écart : contenu et rédaction
- Appliquer des actions correctives et préventives
- Visualiser le cycle de vie des fiche d'écarts

34/ Appréhender la communication entre auditeurs

35/ Mettre en oeuvre une réunion de clôture

36/ Procéder à la rédaction d'un rapport d'audit

37/ Corriger différents exercices pour s'entraîner
- Répondre à un questionnaire ISO 27001
- Réaliser un exercice PDCA

38/ Paricipер à des exercices et corrections pour s'entraîner
- Classifier des constats
- Distinguer faits et inférence
- Participer à des mises en situation d'auditeur

39/ Lead Auditor ISO 27001 : Mises en situation
- Rédiger une fiche d'écarts
- Participer à une réunion de clôture

40/ Passer l'examen de certification Lead Auditor ISO 27001

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Prestation de services

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société AgoraTIC n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation, sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à AgoraTIC au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à AgoraTIC. En cas de non-reglement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Règlement

Le règlement des factures peut s'effectuer:

- par chèque ;
- par virement bancaire :

Qonto
Établissement : 16958
Code guichet : 00001
Compte : 20394435147
Clé : 24

En indiquant le numéro de la ou des factures concernées.

Les factures sont payables à réception, nettes, sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- des frais financiers de 1,5 % par mois au prorata temporis ;
- l'application d'une clause pénale égale à 20 % du prix de vente hors taxes ;
- l'exigibilité immédiate des factures non échues.

AgoraTIC se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans que cela puisse donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

Convention de formation

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

Convocations

AgoraTIC ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation, quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au client de 50 % du coût total du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

Annulation d'un stage

AgoraTIC se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement en supports de stage ou de problème technique, et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription sera automatiquement reportée à la session suivante.

Responsabilité

Sauf faute lourde, la société AgoraTIC limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certification, la société AgoraTIC dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

Attribution de compétence - Litiges

L'élection de domicile est faite par AgoraTIC à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

À défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de commerce de Paris, appliquant la loi française.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du commerce des États-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75